# Mannhein : le policier blessé par le terroriste afghan est mort, victime des lois de l'UE

écrit par Christine Tasin | 5 juin 2024

# Victime de l’immigration. Victime des lois européennes.

L’assassin était arrivé en Allemagne comme MNA, à 14 ans. Il avait demandé l’asile, qui lui aurait été refusé. Qu’à cela ne tienne… la situation sécuritaire en Afghanistan lui aurait permis d’être interdit… d’expulsion ! Et, dans la foulée, s’étant marié avec une Allemande d’origine turque, lui ayant fait 2 enfants, son interdiction d’expulsion aurait été prolongée… Ben voyons !

Cerise sur le gâteau, il ne travaillait pas, et vivait grâce aux aides et autres allocations généreuses versées par ~~l’Etat~~ les contribuables allemands. Merci la CEDH, merci les dhimmis allemands, merci la cour de justice européenne. Merci les droidehommistes et autres immigrationnistes actifs à Bruxelles  !

**Et il y a une majorité de partis qui présentent des listes aux européennes qui veulent continuer de nous exposer au même sort que le policier de Mannheim !**

On remarquera au passage que le terroriste avait pu librement avoir accès aux videos du prédicateur afghan et commandant taliban Ahmad Zahir Aslamiyar, celui qui ne cesse d’appeler à la guerre contre l’Occident.

Quelqu’un peut m’expliquer comment l’UE, capable d’interdire la diffusion de RT et Sputnik dans toute l’UE, et qui est en train de préparer un cordon « sanitaire » encore plus efficace empêchant quelque nouvelle de la Russie poutinienne et interdisant même les medias comme Résistance républicaine permettent la propagande des terroristes musulmans ?

Il est vrai qu’il est tellement plus facile de repérer une video de Christine Tasin s’étonnant que Hollande, après le Bataclan, n’ait pas été jugée et condamnée  et de porter plainte contre elle !

https://resistancerepublicaine.com/2024/04/06/je-suis-poursuivie-en-justice-parce-que-je-demande-que-hollande-paye-pour-les-130-morts-du-bataclan/

**Pourriture d’UE !**